

# ANIMATEUR SPORTIF DE CLUB

## Montauban Natation 82

**FINALITÉ** Anime et enseigne la natation à destination de différents groupes : ENF, poussins, benjamins, loisirs, adultes et participe au développement et à la promotion du club.

**DÉFINITION** Emploi de terrain au contact des licenciés du club, parents et bénévoles du club ; il initie et enseigne la natation et ses activités à divers publics.

**AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ** • Placé sous la responsabilité hiérarchique du Président. • Sous la responsabilité fonctionnelle du responsable sportif du club , il exécute des tâches inhérentes aux activités préalablement définies.

**ACTIVITÉS** • Il enseigne et encadre des séances d'apprentissage de la natation. • Il propose et anime des séances pour les débutants. • Il anime les activités de la natation auprès de publics spécifiques

Il peut être amené à encadrer des stages et accompagner des compétitions

**ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES** • Il participe aux actions de promotion et de développement du club (week-end fête des sports, tests passeport.....)

**Diplômes** : Titulaire du BPJEPS AAN ou du BEESAN

**Horaires** : 35 heures hebdo annualisées

**Salaire** : selon convention collective

**Date d'entrée en fonction** : 20 septembre 2014

Contact : valentin-barrau@orange.fr